



REGLEMENT DES COMPETITIONS OFFICIELLES

Partie IV – Football Découverte
U6-U7 / U8-U9 et U8F / U11F

(Version 10 – 02 juillet 2022)

Table des matières

Préambule	1
IV. FOOTBALL DECOUVERTE	1
A. Pratique du football U8-U9 et U6-U7	1
Article 1 Organisation.....	1
Article 2 Déroulement des rencontres	1
B. PLATEAUX U8F et U11F	1
Article 3 Organisation.....	1
Annexe 1 : U6 – U7 Foot à 4	2

Préambule

Le Règlement des Compétitions officielles du District de l'Hérault (District) fait l'objet d'une nouvelle version par souci de simplification et pour préciser, si nécessaire, les dispositions particulières aux Règlements Généraux de la FFF (R.G. F.F.F.) ainsi que ceux de la Ligue de Football d'Occitanie (LFO) qui sont d'application obligatoire sans possibilité de dérogation assouplissant la règle établie.

Le District, en tant qu'organe déconcentré de la FFF chargé d'une mission de service public déléguée par l'Etat, défend les valeurs fondamentales de la République Française.

Tout club disputant l'une des compétitions officielles organisées par le District reconnaît avoir pris connaissance des présents règlements qui lui sont applicables.

Les cas non prévus aux présents règlements ou dans ses annexes sont du ressort exclusif du Comité de Direction dans le respect des Règlements Fédéraux.

Toutes modifications aux Règlements du District dues à des décisions prises en Assemblées Fédérales, de Ligue ou du District feront l'objet d'une mise à jour sur le site Internet.

IV. FOOTBALL DECOUVERTE

A. Pratique du football U8-U9 et U6-U7

Article 1 Organisation

L'apprentissage du football passe par le jeu à 4 ou à 5 où il est possible de faire jouer un nombre important de garçons et de filles qui découvrent le football grâce à la diversité des jeux éducatifs proposés sous une formule de plateaux.

Conformément aux nouvelles directives fédérales, la pratique du foot des U6-U7 au sein du District de l'Hérault passera en Foot à 4 à partir de la saison 2022-2023 (Voir Annexe 1).

La Commission de la Pratique Sportive est chargée en collaboration avec l'administration du District de l'organisation et de la gestion de cette pratique en application de la Circulaire adoptée en Assemblée Générale.

Article 2 Déroulement des rencontres

L'organisation mise en place permet de :

- Favoriser le meilleur regroupement géographique dans la mesure du possible.
- Développer l'organisation des plateaux le samedi matin.

Les équipes engagées pour chaque phase sont réparties par plateaux pour les U6-U7, U8-U9.

Les feuilles de présence doivent être envoyées le lundi au District qui centralise et contrôle cette activité. Pour le football animation, U6-U11, la feuille de plateau pourra être scannée et transmise par email au service animation@herault.fff.fr

Les rencontres ne doivent pas être organisées sous la forme de championnat ou de coupe. Il est formellement interdit d'introduire la notion d'enjeu et de classement.

Les horaires doivent être communiqués par le club organisateur au plus tard le mardi à 12h pour le week-end qui suit, sous peine d'une sanction financière dont le montant sera fixé par le Comité de Direction du District. En cas d'alerte orange déclenchée ou en cours par Météo France le jour du plateau, tous les plateaux concernés de la catégorie sont systématiquement supprimés.

B. PLATEAUX U8F et U11F

Article 3 Organisation

Pour améliorer l'offre de pratique féminine, le District propose des plateaux de foot à 5. Cette offre de proximité devrait permettre un meilleur accueil de jeunes joueuses du fait d'une contrainte de faible effectif et concerne les catégories d'âge :

- U6F, U7F et U8F dans la même catégorie
- U9F, U10F et U11F dans la même catégorie

La Commission de la Pratique Sportive est chargée en collaboration avec l'administration du District de l'organisation et de la gestion de cette pratique.

Annexe 1 : U6 – U7 Foot à 4

U6-U7 Foot à 4

TERRAINS	30m x 20m
BUTS	4 m x 1,5 m (hauteur de piquet)
BALLON	T3 ou T4
NOMBRE DE JOUEURS	4 vs 4 GB compris (2 remplaçants maxi) Participation de tous
TOUCHES	Au pied, sur passe au sol ou conduite (Interdiction de marquer sur une touche directe)
COUPS FRANCS	Tous les coups francs sont directs (adversaires à 5m)
ARBITRAGE	Arbitrage éducatif (adultes ou jeunes licenciés)
PASSE AU GARDIEN	Autorisée
RELANCE PROTEGEE	Oui (surface de 8m)
DURÉE	40 minutes max (4*10min)
HORS JEU	Non
RELANCE GB	Relance protégée 8 m (le gardien de but n'est pas autorisé à dégager de volée ou de demi-volée). Lors des relances de celui-ci, l'adversaire se situe en dehors de la zone des 8m et ne peut pénétrer dans la zone seulement quand un joueur touche le ballon. Si le ballon franchit la ligne, tout le monde peut jouer.
COUP D'ENVOI	Interdit de marquer sur l'engagement Adversaire à 4 m
REGLES SPECIFIQUES	Le tacle n'est pas autorisé
EQUIPEMENTS	Mallots dans le short / Chaussettes relevées au niveau des genoux Protège tibias obligatoires / Tip Top doivent être placés sous les chaussettes

